



suite à decodeur a fournir par la propriétaire

Par **viel**, le **26/02/2011** à **00:57**

Bonjour,

Je précise ma question concernant le décodeur.

Le téléviseur ayant une T.N.T intégrée il ne faut pas, effectivement , de décodeur pour la tnt ,mais il faut un décodeur satellite (type Aston par exemple) pour recevoir les chaînes gratuites grâce à une parabole dont est muni mon logement (mise par la propriétaire).Avec une simple antenne râteau on ne capte donc que 2 chaînes.

Sur l'état des lieux il est bien indiqué : une téléavec T.N.T.

Il me semble donc normal que la propriétaire fournisse le matériel nécessaire pour capter les chaînes gratuites.

Donc, doit-elle me fournir ce décodeur satellite indispensable ?

Merci pour la réponse.

Michel

Par **kelo**, le **26/02/2011** à **01:14**

Donc, doit-elle me fournir ce décodeur satellite indispensable ?

A ma connaissance, non.

Vous avez bien un Téléviseur TNT intégré / une parabole donc un accès à la télé.

Le décodeur satellite c'est comme le fil d'antenne c'est pour le locataire :-/

Par **Marion2**, le **26/02/2011** à **09:05**

[s]viel,[/s]

Ne pas ouvrir un nouveau post, mais continuer la discussion suite à votre premier message.
Il vous suffit de cliquer sur "répondre" en bas à droite du message.

Merci